

LA LETTRE DE CMA France



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

Et si vous agissiez pour l'Artisanat ?



CMA : assurément la bonne réponse !

L'année 2020 débute dans un climat social tendu et un contexte éprouvant pour les entreprises artisanales. Les chambres de métiers et de l'artisanat feront preuve de persévérance pour les soutenir avec toujours plus d'efficacité. Nos 1,3 million d'artisans sont sans conteste une force pour notre pays ! Porteur d'emplois pour notre jeunesse et d'avenir pour nos territoires, l'artisanat est « la bonne réponse » aux enjeux de société, capable par sa dimension économique et sociale de redonner confiance aux Français. Pour appuyer son développement, les CMA sont elles aussi « la bonne réponse » aux préoccupations de leurs publics : artisans, porteurs de projet, collectivités locales et bien entendu apprentis, qu'elles forment au quotidien et dont elles encouragent la progression pour voir naître la « Génération Artisanat ». Je forme donc le vœu que cette année 2020 soit celle de l'artisanat, des hommes et des femmes qui le constituent, des jeunes qui l'incarneront demain et du réseau des CMA qui les accompagne.

Bernard Stalter
Président de CMA France

▲ ACTUALITÉ DU RÉSEAU

Placer l'artisanat au cœur des municipales 2020

À l'approche des élections de mars prochain, le réseau des CMA interpelle les candidats par l'intermédiaire d'un livre blanc « Élections municipales 2020. Et si vous agissiez pour l'Artisanat ? »

L'artisanat, vecteur de dynamisme local. L'artisanat est une force pour le maintien de l'économie de proximité et l'attractivité territoriale. Face à l'importance de cet enjeu, les CMA ont procédé au **recensement de bonnes pratiques, actions concrètes et initiatives positives** déployées, tant par leurs établissements que par les collectivités. Elles invitent ainsi les candidats et futurs élus à s'en inspirer pour la rédaction de leurs propositions de campagne et, par la suite, pour l'élaboration d'un **Plan artisanat local**. Les élections municipales sont une réelle opportunité de démontrer une nouvelle fois le poids de l'artisanat dans l'économie locale. Les CMA invitent donc les artisans à prendre une part active au débat en interpellant les candidats d'une part et en se portant eux-mêmes candidats sur les listes s'ils en ont l'opportunité.

CMA : la chambre des territoires. Interface entre les entreprises artisanales et les collectivités locales, le réseau des CMA est un partenaire clé des territoires. À ce titre, il était présent pour la deuxième année au **Salon des maires** qui s'est tenu à Paris du 19 au 21 novembre. L'occasion de démontrer aux quelque 10 000 élus locaux rassemblés que les CMA disposent d'une **offre de services efficace** pour les appuyer dans leurs politiques publiques **en faveur du développement économique et de l'aménagement du territoire**. Implantées partout en France, les CMA bénéficient d'une **expertise** leur permettant de répondre aux besoins des communes et de contribuer à la qualité de vie de leurs habitants.

Prix « Ma Ville Mon Artisan » : une première édition réussie. Lancée à l'initiative de CMA France, avec le soutien de Médecis, la première édition du **prix « Ma Ville Mon Artisan »** s'est achevée le 19 novembre lors du Salon des maires. En présence de Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, huit communes ont été récompensées pour leur politique en faveur de l'artisanat : un réel coup de projecteur sur ces mairies et élus engagés pour le développement des entreprises artisanales.

📍 Retrouvez le palmarès du jury présidé par le journaliste David Abiker : www.cma-france.fr

Le chiffre

120

Les 18 et 19 janvier s'est tenue à l'Élysée une exposition consacrée au « Fabriqué en France ». 120 produits, un par département de métropole et d'Outre-mer, y étaient présentés pour encourager les Français à consommer « local ». Une manière de soutenir l'activité des territoires tout en réduisant l'empreinte environnementale. Cette vitrine exceptionnelle a révélé de véritables pépites et mis en lumière le talent, l'innovation et l'excellence du savoir-faire des entreprises françaises, notamment artisanales. 1 750 dossiers avaient été étudiés par le jury auquel participait Bernard Stalter, président de CMA France. Le jury était présidé par la secrétaire d'État Agnès Pannier-Runacher.

En image



Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances, et Bernard Stalter, président de CMA France, ont signé le 14 janvier 2020 le Contrat d'objectifs et de performance (COP) 2020-2022 de CMA France. Dans un contexte de forte évolution des enjeux économiques, ce COP fixe pour le réseau des CMA une stratégie ambitieuse de croissance et de développement de l'artisanat. Fruit d'un dialogue nourri avec le réseau des CMA, il constitue un des piliers de la mise en œuvre de la Stratégie nationale pour l'Artisanat et le Commerce de proximité. Ce COP garantit par ailleurs la stabilité des ressources du réseau durant sa période de mise en œuvre. www.cma-france.fr

▼ ENTREPRISE

Parcours créateur: son suivi doit être une évidence

Premier réseau d'accompagnement des entreprises artisanales, les CMA sont reconnues pour leur expertise et leurs compétences. Sur tout le territoire, en lien direct avec les entrepreneurs, elles accueillent chaque année plus de 260 000 porteurs de projet.



« **P**arcours créateur » est l'un des produits phares de l'offre de services du réseau des CMA : une formation à destination de ceux qui souhaitent entreprendre dans l'artisanat. Les chiffres le prouvent, 76 % des créateurs ou repreneurs d'entreprise accompagnés par le réseau franchissent le cap des trois ans. Un résultat qui démontre à quel point le suivi de cette formation est un facteur déterminant de pérennité et

de compétitivité. « Parcours créateur » permet de préparer son projet en étant présent ou à distance. Une formation sur mesure, adaptée au rythme et aux besoins de chacun, pour leur permettre de disposer de toutes les informations nécessaires. Un gage de réussite. www.artisanat.fr

▼ EN BREF

Ils contribuent au rayonnement de l'artisanat



Le 14 janvier, Bernard Stalter, président de CMA France (à gauche), a présenté ses vœux aux acteurs économiques et partenaires réunis. L'occasion de distinguer six personnalités (de gauche à droite) : Guillaume Gomez, chef des cuisines du Palais de l'Élysée ; Nathalie Schraen-Guirma, journaliste ; Jessica Debong, vice-championne de France en soins esthétiques et médaillée d'excellence en août dernier à Kazan (Russie), lors de la compétition internationale des Olympiades des Métiers ; David Abiker, journaliste ; Audric Ronfort, meilleur jeune fleuriste de France et médaillé d'excellence à Kazan ; Stéphane Layani, PDG du Marché International de Rungis. À droite, Joseph Calvi, président de la CMA de l'Ariège, et Joël Fourny, président de la CMA des Pays de la Loire, tous deux vice-présidents de CMA France, étaient également présents pour cette remise de médailles.

▼ APPRENTISSAGE

Les CMA formeront la « Génération Artisanat »

Acteur historique de l'apprentissage, le réseau des CMA forme 100 000 jeunes chaque année soit un quart des apprentis de France. Des chiffres qu'il entend voir progresser pour répondre aux enjeux de société.



Alors que 8,5 % de la population est en recherche d'emploi, l'artisanat peine à recruter. Une équation à résoudre absolument pour pourvoir les 700 000 postes en attente dans l'artisanat. Pour convaincre les jeunes mais également les personnes en reconversion ou en recherche d'emploi que l'artisanat est « La Bonne Réponse », les CMA lancent une campagne de communication pour promouvoir les atouts de l'apprentissage et former la « Génération Artisanat ».

Leur objectif? Offrir à un large public la possibilité d'exercer un métier de passion, d'acquérir une qualification, d'obtenir un diplôme, de trouver un emploi et ainsi affirmer qu'apprentissage et artisanat forment le duo gagnant. Acteur de la formation des artisans de demain, les 112 CFA du réseau proposent une palette de 65 diplômes et dispensent 600 formations préparant aux 250 métiers de l'artisanat. Ils accompagnent leurs publics dans leur volonté d'apprendre un métier d'avenir et permettent à 80 % d'entre eux de trouver un emploi dans les six mois suivant leur formation.

▼ COOPÉRATION

Pôle emploi et CMA France unissent leur force



Face aux difficultés de recrutement et au regard des besoins de développement des 1,3 million d'entreprises artisanales en France, Bernard Stalter, président de CMA France, et Jean Bassères, directeur général de Pôle emploi, ont signé le 15 janvier une convention de coopération. Première de cette envergure, elle a pour ambition de mieux répondre aux besoins de recrutement des entreprises, de favoriser le retour à l'emploi salarié et d'encourager la création-reprise.



Le témoin Dominique Bussereau, Président de l'Assemblée des Départements de France

L'ADF est à l'initiative de l'opération « Vélo & Fromages », quel en est le principe ? L'ADF a créé ce concept afin de faire parler des Départements et de leurs compétences d'une nouvelle façon, fédératrice et positive. Ce projet permet de développer le cyclotourisme, en plein essor ces dernières années, et de faire connaître le patrimoine gastronomique des départements. Vélo & Fromages correspond aussi aux nouvelles tendances de déplacements et de consommation : mobilités douces et consommation locale.

À destination d'un public novice ou chevronné, les itinéraires proposés sont d'autant plus accessibles depuis le développement du vélo à assistance électrique. Le vélo garantit un rythme idéal pour prendre le temps de sillonner, rencontrer, partager. Visites de fermes, caves d'affinage, marchés, rencontres avec les crémiers fromagers..., le département est l'échelon pertinent pour aller à la découverte des spécialités laitières et fromagères de la France. D'ailleurs, les Départements ne s'y sont pas trompés puisqu'ils ont répondu largement à notre premier appel à projet, lancé il y a huit mois avec nos partenaires: le Cniel, Tourisme & Territoires, Vélo & Territoires. Nous avons aujourd'hui 31 Départements et 60 itinéraires labellisés. D'autres vont bientôt nous rejoindre et seront annoncés lors d'une soirée au Salon de l'agriculture sur l'espace du Cniel.

Le réseau des CMA compte parmi vos partenaires. En quoi est-ce un atout pour cette opération ? Nous avons besoin des CMA pour faire connaître ce projet aux artisans, notamment les affineurs fromagers qui ont un savoir-faire exceptionnel. Ce concept valorise les métiers de l'artisanat, car partager et échanger avec des professionnels permet non seulement d'apprendre des autres, mais également de créer des vocations.

L'artisanat est un levier du dynamisme local et de l'attractivité des territoires. Selon vous, comment les collectivités et particulièrement les conseils départementaux peuvent encourager son développement ? L'artisanat représente une réalité économique très importante en France: 1 300 000 entreprises et plus de trois millions d'actifs. C'est une véritable richesse humaine et de savoir-faire. Aussi les Départements se mobilisent depuis longtemps en faveur de ces petites entreprises très enracinées dans l'économie locale. Depuis la loi NOTRe, les Départements ne peuvent plus octroyer d'aides économiques aux entreprises. Cependant ils peuvent agir indirectement. Ainsi ils valorisent les productions et savoir-faire locaux dans le cadre plus global de la promotion touristique, ou par des stratégies de marques. Ils peuvent, par exemple, en lien avec les chambres consulaires, favoriser l'organisation d'opérations de promotion de l'artisanat à l'occasion de foires, salons, fêtes ou d'autres événements touristiques. Les Départements contribuent également à mieux faire connaître les métiers de l'artisanat auprès des jeunes (carrefour des métiers, développement de l'apprentissage...). Ils conjuguent ainsi leur volonté de promouvoir l'économie locale et leur vocation d'insertion et de soutien à l'emploi. Enfin de nombreux Départements aident financièrement à la redynamisation des centres-bourgs et cœurs de villages (restructuration des espaces publics, de la voirie, de la circulation, financement d'équipements...), qui bénéficient aux commerçants et artisans qui y travaillent.



▼ CONCOURS

Trophées Madame Artisanat



Organisée par CMA France, en partenariat avec AG2R La Mondiale, la première édition du concours national « Madame Artisanat » a pour objectif de valoriser la place des femmes chefs d'entreprise et l'importance de leur contribution à l'économie de proximité. Parce que près d'un quart des entreprises artisanales sont dirigées par des femmes, qu'elles contribuent au dynamisme du secteur et au développement de l'économie des territoires, le réseau des CMA et AG2R La Mondiale ont souhaité récompenser leur engagement et mettre en lumière les parcours exemplaires de femmes chefs d'entreprise et d'apprenties en formation. Le jury se réunira en février pour sélectionner les lauréates. La remise des prix aura lieu le 4 mars, en amont de la Journée de la femme: le 8 mars. www.artisanat.fr

▼ ÉVÉNEMENTS



Semaine de l'apprentissage dans l'artisanat

Du 31 janvier au 7 février, le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat a organisé la deuxième édition de la Semaine de l'apprentissage dans l'artisanat. L'occasion de mettre en lumière l'action des CMA en faveur de l'apprentissage et de promouvoir les atouts de cette formation, tant au

près des jeunes que des chefs d'entreprise.

L'apprentissage est en effet un maillon essentiel de l'artisanat. C'est par cette voie que les 112 CFA du réseau permettent aux apprentis d'acquérir un savoir-faire et aux chefs d'entreprise d'avoir l'assurance de collaborateurs qualifiés: un pari gagnant-gagnant auquel « c'est toujours le bon moment » d'avoir recours.

www.artisanat.fr

Le Salon des Entrepreneurs



Le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat était présent au Salon des Entrepreneurs qui s'est tenu les 5 et 6 février au Palais des Congrès de Paris. Durant deux jours, les entrepreneurs ont été accueillis sur le stand de CMA France et de la CMA Île-de-France et ont pu bénéficier de conseils et d'informations pratiques, participer à des ateliers, des conférences ou encore assister à des démonstrations d'artisans. Les CMA accompagnent les entreprises à chacune des étapes de leur vie. La proximité et la qualité de leurs prestations sont autant de gages de solidité et de pérennité des entreprises artisanales.

www.salondesentrepreneurs.com



L'agenda

Le 4 mars
Concours « Madame Artisanat »: remise des prix

📍 Paris

Voir ci-contre.

Le 6 mars
Concours des « Meilleurs Artisans de France »: finale

📍 Paris

Organisé par RMC et Worldskills France, avec le soutien de CMA France, ce concours met à l'honneur l'artisanat et récompense le savoir-faire des artisans dans sept catégories.

Les 15 et 22 mars
Élections municipales

📍 Partout en France

Voir en page 1.

Du 3 au 13 avril
Journées Européennes des Métiers d'Art - Jema

📍 Partout en Europe

Un événement unique soutenu par le réseau des CMA en faveur d'une meilleure reconnaissance du secteur des métiers d'art.

Du 5 au 12 juin
Semaine nationale de l'artisanat

📍 Partout en France

Une semaine de promotion de l'artisanat pour inciter les Français à faire le choix de l'artisanat et démontrer qu'il est « la bonne réponse ».



La Lettre de CMA France

Bimestrielle • Directeur de la publication: Bernard Stalter • Rédacteur en chef: Jacques Garau •

Responsable éditorial: Sylvie Ermond • CMA France - 12, av. Marceau - 75008 Paris - Tél.: 01 44 43 10 00 - www.artisanat.fr • Diffusion: Loïc Langlo (langlo@cma-france.fr) - Tél.: 01 44 43 10 91 • Tirage: 4000 exemplaires • Éditeur délégué: Édimitiers - Tél.: 03 87 69 18 18 • Impression: Socosprint (88) • ISSN 2677-2477.

Retrouvez CMA France sur

